

Marie-Claire TERRIER

Sans doute à contretemps, mais c'est mon temps, j'ai décidé de témoigner aujourd'hui de l'expérience de la passe que j'ai faite, il y a maintenant presque onze ans, pour dire quelques-unes de mes conclusions et de mes questions restées en suspens.

J'ai fait la passe à l'ECF à un moment particulier de l'histoire de cette école et de mon analyse. Cette conjonction est, me semble-t-il, loin d'être sans importance, car elle m'a permis une heureuse rencontre dont je me suis saisie pour continuer le voyage.

Le contexte historique, les années 1996 et 1997, vous le connaissez tous plus ou moins. C'est l'époque où la passe est instituée à l'ECF comme modalité d'entrée à l'école avec trois variantes possibles quant à son résultat : ou nomination d'un AE, ou nomination d'un nouveau membre de l'école où est accolé le signifiant « psychanalyste praticien » au nom du candidat, ou ni l'un ni l'autre.

Qu'est-ce qui a motivé ma demande de faire la passe ? L'idée bien sûr que j'en avais fini. J'en avais fini avec quoi ? C'est la question. J'apprendrai que j'en avais fini avec mon analyste d'alors, c'est ce que faire la passe m'a permis de formuler. Rien alors ne m'empêchait plus d'entrer à l'École puisqu'il n'avait plus de pouvoir sur moi, que je ne croyais plus en lui. Il m'avait sans aucun doute permis de sortir de la dépression insurmontable où m'avait plongé mon précédent analyste, « danger public » selon lui – il n'avait pas tort –, et d'éclairer des points de mon histoire, d'identifier l'innommable. Mais identifier cet innommable, est-ce arrêter d'en jouir et consentir à la perte ? Ce que je peux dire aujourd'hui et qui a provoqué ma fuite, c'est la jouissance qu'il me proposait d'un objet positif en échange de la jouissance d'un objet négatif. Disons-le rapidement, à la mode kleinienne, de passer imaginairement d'un mauvais objet de jouissance particulièrement haïssable à un bon infiniment aimable... Cette fuite qui pourrait se lire comme un passage à l'acte, j'en ai fait un acte en demandant à faire la passe, c'est la lecture que je fais dans l'après-coup. Je me suis saisie de ce

Marie-Claire Terrier, <terrier.marie-claire@wanadoo.fr>

* Intervention prononcée lors de la journée « La passe profane » qui s'est tenue à Toulouse le 14 octobre 2007 à l'initiative de l'APJL.

dispositif pour ne pas tomber toute chaude dans les bras de la sirène, mais je croyais encore au pouvoir de la sirène quoi que j'en aie dit à ce moment-là. Un proverbe arabe dit : « L'homme qui se sauve se sauve. » Encore faut-il que le sauvetage ne se fasse pas sur un bateau qui envoie le *boat-people* par le fond.

La réponse du cartel de la passe a été : « A acquis un savoir certain mais la particularité du témoignage n'a pas permis au cartel de conclure. » Interrogeant un membre du cartel de la passe sur ce qu'avait de particulier mon témoignage, comme si tout témoignage ne l'était pas, sa réponse a été du genre « plus blanc que blanc », plus particulier que le particulier de tout un chacun.

« Ça veut dire quoi ? »

Pas de réponse si ce n'est un sourire qui se voulait bienveillant.

Question : « Suis-je folle ? »

Peut-être d'avoir osé remettre en question à ce moment mon analyste d'alors. Mais ce n'est pas, bien sûr, la question que j'ai posée. La question a été :

« Est-ce que j'ai fini mon analyse ? »

Réponse : – Oui. »

Perplexité.

« Alors ? »

Proposition : – Entrez à l'école sur travaux. »

Là nous sommes, me semble-t-il, du côté du « plus pire que pire ».

Réponse de mon corps : pneumopathie dont aucun antibiotique n'est venu à bout, sept semaines durant. Réponse à l'Autre, interventions diverses dont l'une à Barcelone en 1998. Ceux qui y étaient témoigneront de l'agitation qui régnait dans le port, mais ce fut pour moi l'heureuse rencontre évoquée plus haut.

Qu'est-ce que ce témoignage peut apporter à ce débat au sujet de la passe ?

D'abord que chacun peut se saisir de cette offre pour sortir d'une impasse où il s'est lui-même acculé, non sans raison sans doute. Si la passe est ce qui permet à un sujet de témoigner qu'il est bien de l'autre côté du fleuve, le fleuve est parfois trop large et prend l'allure d'océan qui ne peut pas se traverser sans escale. La passe ne peut-elle pas aussi être utilisée comme escale, « pour faire le point », pour reprendre cette métaphore maritime qui m'a été soufflée dans un autre contexte ? Et c'est là me

semble-t-il qu'il vaudrait mieux que l'usage des instruments de mesure ne soit pas complètement faussé par des enjeux qui ne servent pas la psychanalyse.

Pour que l'usage de ces instruments soit fiable, la première chose n'est-elle pas de savoir d'abord ce que nous voulons mesurer avec ? Est-ce la dignité d'un sujet à faire partie d'une école ? la conformité de ce sujet à une norme de jouissance la même pour tous ? la perfection de son analyste qui aurait su la lui faire atteindre et dont l'échec signifierait l'incurabilité de son analysant ? ou au contraire le savoir y faire, pour ce sujet, avec le non-normalisable qui lui est singulier ? Responsabilité donc de l'association dans ce qu'elle met sous le signifiant passe, de l'usage qu'elle fait du dispositif.

De toute évidence, si j'avais identifié le lieu et l'objet de mon non-normalisable, je ne savais pas y faire avec. Mais je ne voulais pas de la norme imposée et, d'une façon élégante, l'on m'a déclarée incurable, de quoi parfaitement me satisfaire. Et il me semble évident, dans l'après-coup, que sur travaux je ne serais jamais entrée à l'École, déclarée hérétique dès mes premières interventions. De quoi, vite fait bien fait, me faire recultiver avec un zèle sans précédent mon symptôme. N'aurait-il pas fallu me dire : « Continuez votre travail qui n'est pas fini, ce qui permettra que votre incurabilité soit vivable. » Car, d'une certaine façon, comme tout un chacun, bien sûr que je suis incurable. Encore aurait-il fallu que les membres du cartel de la passe ne soient pas inféodés à l'École ou, disons-le du mieux que nous pouvons, au « Commandeur des croyants », tout progressiste que nous le supposons être. Comment concevoir la passe afin qu'elle ne soit pas inféodée à une personne ou à une idéologie la meilleure soit-elle ? Responsabilité du cartel de la passe.

L'APJL a mis en place une procédure dans laquelle, lors du témoignage, le nom de l'analyste n'est pas connu du cartel de la passe – pas facile quand ce nom intervient justement parce qu'il en est un dans l'analyse du sujet. Dans mon fantasme, c'était le nom d'un quelqu'un qui avait osé être quelqu'un, mais voilà, il se prenait réellement pour quelqu'un et, me semble-t-il, il l'était pour un grand nombre. Responsabilité du passeur.

Pour finir, une question subsidiaire. Continuons avec la métaphore maritime. Faire la passe suppose de prendre un bateau. J'appelle ici bateau les passeurs et le cartel de la passe. Nous pouvons dire que le bateau, c'est le secrétariat de la passe qui va l'affréter. Comment concevoir un secrétariat de la passe qui permette d'affréter au mieux le bateau ? Responsabilité du secrétariat de la passe.